



FACULTE DE MEDECINE
Henri Warembourg – Pôle Formation

UNIVERSITE LILLE 2

59045 LILLE CEDEX

Site Internet : <http://medecine.univ-lille2.fr/>

GUIDE DE L'ETUDIANT

P.A.C.E.S.

1ère Année Commune des Etudes de Santé

MEDECINE - PHARMACIE - ODONTOLOGIE

Accès aux études de SAGES – FEMMES

&

Admission en 1^{ère} année d'Institut de Formation en

MASSO-KINESITHERAPIE

Année universitaire 2010-2011

Des informations seront données régulièrement via votre adresse mél Lille 2 (conserver précieusement vos identifiants remis lors de l'inscription), les panneaux d'affichage spécifiques au P.A.C.E.S, et les écrans situés près de l'accueil ainsi que le site internet de la Faculté de Médecine <http://medecine.univ-lille2.fr/>

Accueil Scolarité :

1^{er} étage de la tour administrative

Horaires : 9h – 17h du Lundi au Vendredi

SCOLARITÉ

Doyen de la Faculté de Médecine et Président de Jury

Monsieur le Professeur Didier GOSSET

Responsable Pédagogique

**Monsieur le Professeur Philippe DERUELLE
Assesseur en charge du 1^{er} cycle**

Responsable des Services Administratifs

Madame Gwenaëlle Ricard

Responsable du Service de Scolarité

Monsieur Amadou BAL

Secrétariat P.A.C.E.S.

**1^{er} étage de la tour administrative
Mél : paces@univ-lille2.fr**

Madame Laurence ADAM

Mademoiselle Lucie VANNOORENBERGHE

Monsieur François GHELEIN

Madame Hélène BOURGEOIS

Appariteurs

Monsieur Thomas BOISMAIN

Monsieur Thierry DELATTRE

Monsieur Emmanuel RAULT (BOULOGNE)

L'organisation des enseignements & du contrôle des connaissances a été approuvée par le conseil de la faculté de médecine, le conseil de la faculté de pharmacie, le conseil des études & de la vie universitaire et le conseil d'administration de l'université



Le respect de l'autre

L'année universitaire 2010 – 2011 est marquée par la mise en place de la réforme de la Première Année Commune aux Etudes de Santé (PACES), avec son tronc commun, ses options spécifiques et quatre concours distincts : médecine, odontologie, maïeutique et pharmacie. C'est une année passionnante car elle permet l'acquisition de connaissances scientifiques de base dans des champs nouveaux et marque la rupture d'avec les « années lycées » mais c'est aussi, ne nous le cachons pas, une année difficile de sélection, d'orientation ou de réorientation.

L'étudiant primant est confronté à une façon nouvelle de travailler, à de nouvelles matières à étudier, un environnement différent de celui auquel il est accoutumé, une séparation d'avec son milieu usuel. L'étudiant doublant va, lui aussi, être désarçonné par des programmes, au moins en partie nouveaux, de nouvelles modalités de concours, des enseignants différents. Le nombre d'étudiants est élevé, la concurrence rude.

Le bon fonctionnement de la vie en société dans la Faculté nous impose des règles de vie commune. Chacun aura à cœur, par son comportement irréprochable, de respecter le règlement intérieur de la Faculté, les locaux et surtout son prochain. Ces qualités de respect de l'autre sont des qualités attendues de tout médecin, de tout professionnel de santé.

Afin de garder une parfaite équité entre les étudiants, un système « équit'able » est mis en place cette année. Chaque étudiant aura une place assignée, variable par rotation entre les amphithéâtres de la faculté de médecine et deux amphithéâtres de la faculté de pharmacie. Ainsi les files d'attente dès l'aube aux entrées de la faculté sont-elles rendues inutiles, de même que les attentes le midi aux portes des amphithéâtres pour les cours de l'après-midi. Les risques d'incidents sont minimisés. Chacun voudra bien respecter strictement la place qui lui est réservée.

D'autres nouveautés rendront la vie plus agréable : mise en place d'une navette entre le pôle formation et le pôle recherche, permettant un accès plus rapide à la bibliothèque universitaire, locaux de cafétéria rénovés avec nouveau service de restauration, nouvelle sonorisation de « l'amphi prof », mise à disposition d'une dizaine de bornes informatiques dans les couloirs autorisant l'accès à vos mél...

Que cette année 2010-2011 vous soit profitable. Bonne rentrée à tous.

*Professeur Didier Gosset
Doyen de la Faculté de Médecine*

SOMMAIRE

1. **Programme d'enseignement**
2. **Organisation de l'année**
3. **Organisation et programme des unités d'enseignements**
 - a) **Organisation**
 - b) **Rotation en amphithéâtre**
 - c) **Discipline**
 - d) **Choix des unités d'enseignement spécifiques**
 - e) **Programme des cours magistraux du tronc commun**
 - f) **Enseignements dirigés**
 - g) **Programme des cours des unités d'enseignement spécifiques**
 - h) **Tutorat**
 - i) **Sport**
4. **Extrait du règlement des épreuves de classement**
5. **Stages pratiques**
6. **Obligations vaccinales**
7. **Service Commun de la documentation**
8. **Bureau d'aide à l'insertion professionnelle**
9. **Vie étudiante**
 - a) **C.R.O.U.S. et assistante sociale**
 - b) **Santé (S.I.U.M.P.P.S.)**
 - c) **Service de la vie étudiante**
 - d) **Associations Etudiantes**

La première année commune des études de santé (PACES) permettra l'accès à 4 filières médicales : médecine, odontologie, pharmacie et maïeutique. Les principaux éléments de cette réforme sont définis par l'arrêté du 28 octobre 2009, publié au journal officiel du 17 novembre 2009.

1. Programme d'enseignement

Une partie du programme est commune aux 4 filières, il s'agit des unités d'enseignement du tronc commun (50 ECTS). Il s'y ajoute des enseignements spécifiques à chacune des filières (10 ECTS chacune).

Contenu des unités d'enseignement du tronc commun.

UE1 : atome - biomolécules - génome - bioénergétique - métabolisme

UE2 : la cellule et les tissus

UE3 : organisation des appareils et systèmes : bases physiques des méthodes d'exploration – aspects fonctionnels

UE4 : évaluation des méthodes d'analyses appliquées aux sciences de la vie et de la santé

UE5 : organisation des appareils et systèmes : aspects morphologiques et fonctionnels

UE6 : initiation à la connaissance du médicament

UE7 : santé société humanité

Contenu des unités d'enseignement spécifiques

Maïeutique Sp1	Unité foeto- placentaire (15h) 3 ECTS	Anatomie du petit bassin chez la femme (8h) 2 ECTS	Génome et biomolécules (12h) 1 ECTS	Anatomie et histologie de l'appareil reproducteur et du sein – Organogenèse, Tératogenèse (18h) 4 ECTS
Médecine Sp2	Anatomie tête et cou (15h) 3 ECTS	Dents et milieu buccal (15h) 3 ECTS		Les médicaments et autres produits de santé (15h) 3 ECTS
Odontologie Sp3				
Pharmacie Sp4	La chimie du médicament (30h) 6 ECTS	Les sources actuelles et futures du médicament (5h) 1 ECTS		

Par convention avec l'institut de formation en masso-kinésithérapie du nord de la France, la PACES peut permettre d'accéder aux études de masso-kinésithérapie. Les étudiants devront alors passer les épreuves du tronc commun qui compteront pour 50% de la note et les épreuves de kinésithérapie qui représenteront les 50% restants. Les cours de kinésithérapie auront lieu le jeudi après-midi du 18/11/2010 au 14/04/2011 (72 heures).

2. Organisation de l'année

La **pré-rentrée** est fixée au **vendredi 3 septembre**.

Le **premier semestre** s'étend du lundi 6 septembre 2010 jusqu'au lundi 6 décembre inclus. Il n'y aura **pas de cours le vendredi 12 Novembre 2010**.

Le concours blanc du premier semestre aura lieu le samedi 20 novembre 2010.

La **première partie du concours** aura lieu entre le 15 et le 17 décembre 2010.

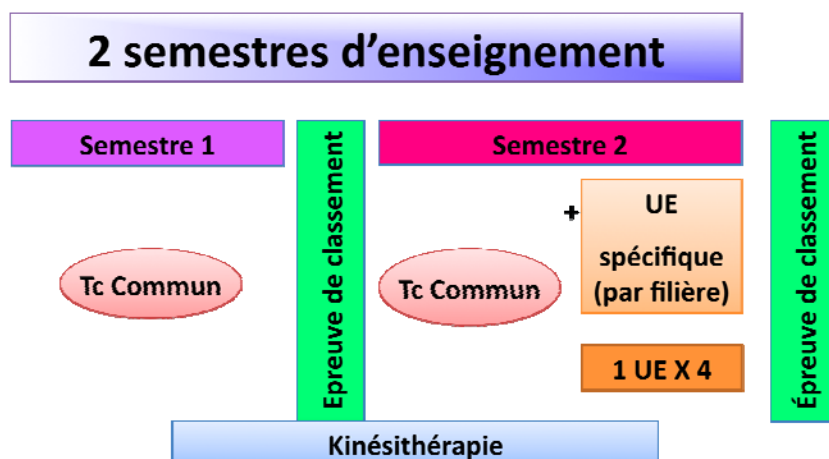
Le **deuxième semestre** s'étend du lundi 3 janvier 2011 jusqu'au 6 mai 2011 inclus.

Le concours blanc du deuxième semestre aura lieu le samedi 9 avril 2011.

La **deuxième partie du concours** aura lieu entre le 16 et le 20 mai 2011.

Les UE du tronc commun seront enseignées durant le 1er semestre et la 1ère partie du second semestre puis suivront les UE spécifiques des 4 filières sur la 2^{ème} partie du deuxième semestre (Fig. 1).

Figure 1. Organisation de l'année universitaire de la PACES.



3. Organisation et Programme des Unités d'Enseignements

a) Organisation

L'ECTS représente le volume de travail que l'étudiant est supposé fournir. Ce volume de travail inclut notamment les cours magistraux, les enseignements dirigés, le travail personnel en bibliothèque ou à domicile. En PACES à Lille, un ECTS inclut en moyenne 7 h de cours magistraux.

Unité d'enseignement	Nombre d'heures de cours	
	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre
UE 1	66 heures	
UE 2	54 heures	16 heures
UE 3	35 heures	35 heures
UE 4	8 heures	19 heures
UE 5		30 heures
UE 6		28 heures
UE 7	40 heures	20 heures

Les étudiants sont répartis en deux départements A et B dont l'organisation des cours du tronc commun est détaillée dans le tableau ci-dessous :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jedi	Vendredi
8h-9h	Département A	Département A	Département A	Département A	Département B
9h-10h					
10h-11h					
11h-12h					
14h-15h	Département B	Département B	Département B	Kiné	
15h-16h					
16h-17h					
17h-18h					

Au deuxième semestre, l'organisation s'inverse entre les deux départements.

Les étudiants inscrits à l'antenne de Boulogne-sur-Mer suivent les cours du département A par vidéo-transmission.

UE spécifique à partir 04 mars 2011

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h-9h	UE spécifique Médecine Département B	UE spécifique Médecine Département B	UE spécifique Pharmacie	UE spécifique Dentaire	UE spécifique Sage-femme
9h-10h					
10h-11h					
11h-12h					
14h-15h	UE spécifique Médecine Département A	UE spécifique Médecine Département A	UE spécifique Pharmacie	Kiné	
15h-16h					
16h-17h					
17h-18h					

b) Rotation dans les amphithéâtres et projet « Equi'tables »

Les étudiants sont tenus de respecter **les règlements intérieurs des facultés de médecine et de pharmacie** consultables sur les sites internet correspondants.

Les étudiants seront répartis dans 7 amphithéâtres à la fois sur le site de la faculté de médecine Henri Warembourg et celui de la faculté de pharmacie. Un système de répartition « **équi'tables** » assurera une rotation des étudiants entre les différents amphithéâtres des deux sites et attribuera de façon aléatoire une place à chaque étudiant pour une période donnée. Les étudiants ont l'obligation de respecter la place qui leur a été attribuée.

L'étudiant pourra consulter sa place en fonction des périodes sur l'espace numérique de travail du site de l'université (<http://ent.univ-lille2.fr/>).

Le système de rotation ne s'applique pas aux étudiants inscrits à l'antenne de Boulogne sur Mer. De même, les étudiants handicapés disposent de places spécifiques.

Les étudiants ne disposant pas de **carte d'étudiant pour l'année 2010-2011** ne seront pas autorisés à entrer dans les amphithéâtres. Il en sera de même pour ceux qui auront oublié leur carte d'étudiant.

c) Discipline

L'accès aux amphis se fait dans le calme et sans bousculade.

Dans les amphis, il est interdit de boire ou manger. Il est demandé de ne pas jeter papier ou détritrus, de ne pas détériorer le matériel par des graffitis ou inscriptions sur les tablettes.

L'Université de Lille 2, est une Université sans tabac. **La Faculté de Médecine est une Faculté sans tabac.** L'interdiction de fumer concerne tous les locaux **y compris la cafétéria**. Les étudiants désirant fumer sortent du bâtiment. Devant chaque entrée ainsi que devant la cafétéria des cendriers sont disposés à cet effet.

Les étudiants doivent veiller à maintenir les locaux en bon état, à ne jeter de détritrus dans aucune partie de l'établissement (des corbeilles sont disposées à cet effet, notamment dans la cafétéria où sont installés des distributeurs de sandwiches, boissons et friandises), à ne pas détériorer les locaux, le mobilier, le matériel, à ne pas traverser les pelouses, particulièrement celles de l'Hôpital Jeanne de Flandre pour rejoindre la station de métro.

Le contrôle des cartes, pour l'accès aux amphithéâtres, sera effectué au début de chaque cours.

Il est interdit de prendre des photos ou des vidéos durant les cours ainsi que les E.D. sous peine d'être exclu du cours.

d) Choix des unités d'enseignement spécifiques

Il s'agit du choix principal que tout étudiant devra faire. Le classement au concours de la filière nécessite de s'y être préalablement inscrit. Les étudiants peuvent théoriquement s'inscrire dans les 4 filières. Il convient néanmoins de bien réfléchir car le choix d'une filière est avant tout le choix de sa future profession. De plus, chaque UE spécifique représente un volume horaire important, ce qui diminue logiquement les possibilités de réussite dans la filière préférée. **Il est recommandé de ne s'inscrire qu'à deux filières maximum.**

Pré-choix :

Il sera demandé aux étudiants d'effectuer un pré-choix lors de l'inscription en juillet. Ce pré-choix n'engage pas le choix définitif.

Choix définitif :

Au début du deuxième semestre, une fois connus les résultats et le classement de la première partie du concours, l'étudiant fixera son choix de façon définitive. Ce choix devra être réalisé par internet avant la date butoir du Lundi 28 Février 2011 minuit.

Aucun changement ne sera accepté au-delà de cette date.

e) Programme des cours magistraux du tronc commun

UE1. Atomes, biomolécules, génome, bioénergétique et métabolisme

L'atome. Structure, représentation et configuration, classification (M. Vermandel et P. Melnyk - 7h)

Liaisons entre atomes et isomérisation Liaisons et orbitales, liaisons covalentes et non covalentes, résonance et mésomérisation, stéréochimie (P. Melnyk- 7h)

Thermodynamique (B. Deprez- 3h)

Principales fonctions chimiques. Exemples de réactions de fonctions chimiques des molécules biologiques (JC. Gesquière - 10h)

Structure, diversité et fonction des biomolécules Lipides. Acides aminés et dérivés, peptides et protéines. Glucides : mono et polysaccharides. (JC. Gesquière, F. Broly - 15h)

Vue d'ensemble du métabolisme. Principales voies du métabolisme énergétique, oxydations phosphorylantes. Un exemple de métabolisme : la glycolyse et sa régulation. (A. Tailleux - 6h)

Organisation et fonction du génome humain. Structure des acides nucléiques, métabolisme. Mutabilité et dynamique de l'ADN. Réplication, lésions et remaniements, organisation du génome. Transcription et sa régulation. Traduction. Régulation de l'expression des gènes. (B. Sablonnière - 18h)

UE2. Cellules et tissus

Biologie cellulaire (P. Formstecher et P. Marchetti - 36h)

Généralités. Techniques. Structure des membranes. Trafic des petites molécules.
Matrice et reconnaissance intercellulaire. Noyau. Cytosquelette. Mitochondries.
Trafic des protéines Cycle cellulaire. Mitose. Récepteur. Signalisation. Différenciation.
Apoptose

Cytogénétique (JB. Savary – 4h)

Les maladies génétiques: classification et impact.
Le caryotype normal: méthodes d'études, nomenclature.
La mécanique chromosomique normale

Histologie (26h)

Généralités et techniques histologiques (CA. Maurage)
Tissus épithéliaux (A. Defossez)
Tissus conjonctifs. Tissus squelettiques. Tissus musculaires. Tissu sanguin. (CA.
Maurage)
Tissu nerveux (M. Lorthioir)

Biologie de la Reproduction (C. Marchetti – 4h)

Méiose
Spermatogenèse
Ovogenèse
Fécondation

UE 3. Organisation des appareils et des systèmes (1) : bases physiques des méthodes d'exploration. Aspects fonctionnels

- Bases physiques des méthodes d'exploration (5ECTS en S1)

Etats de la matière et leur caractérisation (7h de cours et 1h30 d'ED).

Liquides, gaz, solutions. Potentiel chimique. Changements d'état, pression de vapeur. Propriétés colligatives : osmose, cryométrie, ébulliométrie. Régulation du milieu intérieur et des espaces hydriques et thermo-régulation. (B. Déprez - 3h et D. Huglo - 4h)
Les très basses fréquences du spectre électromagnétique (7h de cours et 1h30 d'ED). Bases : magnétostatique et ondes électromagnétiques. Les radiofréquences et leur utilisation en RMN (N. Azaroual - 7h)

Le domaine de l'optique (prépare en particulier la microscopie en UE 2) (7h de cours et 1h30 d'ED).

Nature et propriétés de la lumière : dualité ondes-particules. Les lois de propagation, diffusion et diffraction de la lumière. Bases sur le rayonnement Laser. Les spectrométries optiques, l'oxymétrie de pouls (N. Azaroual - 7h)

Rayons X et gamma (7h de cours et 1h30 d'ED).

Nature et propriétés. Interaction avec la matière : effet photo-électrique, diffusions, matérialisation. Interactions avec la matière vivante : base de la dosimétrie et radioprotection. (F. Semah - 7h)

Rayonnements particulaires (7h de cours et 1h30 d'ED).

Principales caractéristiques des rayonnements a et b. Utilisations thérapeutiques. Particularités dosimétriques et de radioprotection. (F. Semah - 7h)

- *Aspects fonctionnels (5 ECTS en S2)*

pH et Equilibre acido-basique (12h de cours et 3h d'ED).

Réactions acido-basiques. Potentiel électrochimique. Définition, Mesure du pH, Courbes de titration. Réactions oxydo-réduction, Relation de Nernst. Effet tampon, tampons ouverts et fermés. Applications au diagramme de Davenport (P. Melnyk - 4h, B. Déprez - 4h et D. Huglo - 4h)

Circulation des fluides physiologiques (7 h de cours et 1h30 d'ED).

Propriétés dynamiques : fluides parfaits, réels ; viscosité. Application à l'hémodynamique. Mécaniques de fluides, tension superficielle. (D. Huglo - 3h et R. Nevière - 4h)

Aspects physiques des membranes (8 h de cours et 1h30 d'ED).

Forces, énergie, potentiels. Perméabilité, loi de Fick, filtration, équilibre de Donnan. Transport passif, facilité et actif. Electrostatique, électrocinétique et dipôle. (D. Huglo - 8h).

Physiologie des membranes et méthodes d'étude en électrophysiologie jusqu'à l'ECG (8h de cours et 1h30 d'ED).

Potentiels de membrane cellulaire, mobilité ionique, conductivité. Electrophysiologie, canaux ioniques et potentiels d'action. Mesure de potentiels électriques : potentiels imposés, ECG (P ; Derambure - 7h, R. Matran - 1h)

UE4. Evaluation des méthodes d'analyses appliquées aux sciences de la vie et de la santé

R Beuscart, M Lemdani, A Duhamel - 27 heures

Probabilités (4h). Estimation (2h).

Statistique descriptive (2h)

Intro-tests (1h).

Sensibilité/Spécificité (1h). Concordance (1h).

Tests Paramétriques (5h). Tests non paramétriques (1h).

Tests du khi-2 (adéquation, indépendance) (2h)

Survie (1h). Corrélation/Régression (3h).

Statistiques pour l'épidémiologie (1h).

UE 5. Organisation des appareils et systèmes (2): aspects morphologiques et fonctionnels

Anatomie générale et morphologique de l'appareil circulatoire et de l'appareil respiratoire (JP. Francke)

Anatomie générale et morphologique du SNC et périphérique (C. Fontaine)

Généralités en anatomie morphologique des parois du tronc. Ostéologie et anatomie fonctionnelle de la colonne vertébrale et de la cage thoracique (A. Drizenko)

Anatomie du membre inférieur (X. Demondion)

Anatomie des membres supérieurs (G. Wavreille)

UE 6. Initiation à la connaissance du médicament

Histoire du médicament (R. Bordet - 2 h)

Définition des médicaments – Description et statut des médicaments (P. Odou - 2 h)

Aspects sociétaux et économiques du médicament (T. Dine - 2 h)

Conception du médicament (P. Odou - 2 h). Production du médicament (P. Odou - 2 h) :

Développement du médicament (C. Libersa - 2 h) :

Les structures de régulation du médicament (J. Caron - 2 h)

Le circuit d'enregistrement du médicament (C. Libersa - 1 h)

Cibles et mécanismes d'action (R. Bordet - 2h)

Paramètres pharmacodynamiques (R. Bordet - 1 h)

Pharmacocinétique (T. Dine - 2 h)

Paramètres pharmacocinétiques (T. Dine - 1 h)

Règles de prescription (A. Durocher - 2 h)

Pharmacovigilance – Pharmacoépidémiologie (J. Caron - 2 h)

Iatrogénèse (A. Durocher - 1 h)

Bon usage du médicament et rapport bénéfice/risque (A. Durocher - 2 h)

UE 7. Santé, société, humanité

Méthodologie (D. Gosset, MD. Besse - 1h)

Ethique et droit de la santé (D. Gosset, P. Deruelle, MD. Besse- 10h)

Histoire de la médecine (A. Drizenko - 9h)

Livre : « *le malade imaginaire et le médecin malgré lui* » de Molière (R. Horville - 6h)

Psychologie médicale et addictions (O. Cottencin, P. Delion, M. Goudemand- 9h)

Sociologie (C. Le Grand Sebille - 5h)

Sémantique (M. Hecquet - 3h)

Anthropologie médicale (D. Gosset, V. Hedouin, A. Bécart- 8h)

Toxicologie, drogues en nature (M. Lhermitte - 2 h)

Environnement (R. Courtecuisse - 2h)

Médecine du travail, toxicologie de l'environnement (P Frimat - 2h)

Santé publique, Biostatistiques (R Beuscart - 3h)

Handicap (V. Tiffreau - 1h)

f) Enseignements dirigés

Unité d'enseignement	Nombre d'ED		Début
	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre	
UE 1	6		21/09/2010
UE 2	2	2	21/10/2010
UE 3	5	5	27/09/2010
UE 4		3	19/01/2011
UE 5	2*	2* + 3	06/11/2010
UE 6	Pas d'enseignement dirigé		
UE 7	Pas d'enseignement dirigé		

* le samedi matin.

Les étudiants sont répartis en groupe de 150 étudiants. Le numéro de groupe est inscrit en bas à droite de la carte d'étudiant (A ou B suivi d'un numéro).

Les enseignements dirigés ont lieu pour les étudiants du département

- **A** : le lundi, mardi, mercredi après-midi ou le vendredi
- **B** : le lundi, mardi, mercredi, jeudi matin ou le vendredi après midi

Il n'y a jamais d'ED le jeudi après-midi (cours du module de kinésithérapie)

Le détail de l'organisation des enseignements dirigés pour chaque groupe sera consultable sur les panneaux d'affichage et sur la rubrique PACES du site internet de la faculté de médecine.

Les étudiants inscrits à l'antenne de Boulogne sur Mer suivent les ED des groupe A1 et A2 par vidéo-transmission. Ils sont en revanche conviés dans les locaux lillois pour les E.D d'anatomie utilisant des squelettes.

L'assistance aux E.D ne fait pas l'objet d'un relevé de présence.

g) Programme des cours magistraux des UE spécifiques

Unité Foeto-placentaire (15h)

Développement placentaire (A. Defossez - 2h)

Physiologie de la grossesse (P. Deruelle - 2h)

Circulation placentaire et circulation foetale (P. Deruelle - 3h)

Physiologie du placenta (P. Deruelle - 4h)

Liquide amniotique (P. Vaast - 2h)

Placentation des grossesses multiples (P. Vaast - 2h)

Anatomie du petit bassin de la femme (C. Fontaine - 8 heures)

Bassin osseux, articulaire et ligamentaire, pelvimétrie

Bassin musculaire et fascial, les nerfs et les vaisseaux

La loge urinaire

La loge digestive et l'ovaire

Les conduits génitaux

Le périnée, la vulve, la statique pelvienne

Anatomie topographique du petit bassin féminin

Anatomie de l'appareil reproducteur et du sein. Reproduction. Organogénèse. Morphogénèse (18h)

Anatomie de l'appareil reproducteur (B. Mauroy – 6 h)

Reproduction. Organogénèse. Morphogénèse (12 h)

Segmentation - Implantation de l'embryon (C. Marchetti)

Gastrulation - Délimitation de l'embryon (A. Defossez)

Organogénèse : Appareils neural, digestif, respiratoire, circulatoire; autres dérivés mésodermiques (A. Defossez)

Morphogénèse: Tête, cou, tronc, membres (A Defossez)

Génome et Biomolécules (12h)

Les applications médicales de la découverte du génome (B.Sablonnière - 3h)

Pharmacogénétique et médecine prédictive (F.Broly - 2h)

Protéomique et marqueurs moléculaires du diagnostic (B.Sablonnière - 2h)

Classification des anomalies chromosomiques (JB. Savary - 1h)

Mécanique chromosomique anormale (JB. Savary - 1h)

Exemples d'anomalies numériques : les trisomies (JB. Savary - 1h)

Exemples d'anomalies structurales : les translocations et inversions (JB. Savary - 1h)

La disomie uniparentale (JB. Savary - 1h)

Anatomie de la tête et du cou (15h)

X. Demondion, A. Drizenko, M. Savignat, G. Wavreille

Tête osseuse

Cavité nasale et annexes, palais mou et dur

Cavité orale et glandes salivaires

Mandibule, dents, articulation temporomandibulaire

Appareil masticateur et ses nerfs

Axe viscéral du cou (pharynx, larynx, thyroïde, parathyroïdes)

Muscles du cou et leurs nerfs

Paquet vasculaire du cou

VII et musculature faciale

Nerfs mixtes IX, X et XI

Nerf trijumeau

Dents et milieu buccal (15h)

Cours sous forme de DVD diffusés en amphithéâtre et accessibles en ligne. Ce DVD est élaboré par le collège national des enseignants d'odontologie.

Les sources actuelles et futures du médicament (5h)

Plantes et médicaments : aspects généraux des médicaments d'origine végétale (F. Bailleul - 2h).

Synthèse et héli-synthèse du médicament (J. C. Gesquiere – P. Melnyk - 1h)

Origine biologique et biotechnologie du médicament (H. Gras - 2h).

Les médicaments et autres produits de santé (15h)

Les formes galéniques et les voies d'administration des médicaments (P. Odou, T. Dine et L. Nawrocki - 8h).

Le contrôle du médicament et autres produits de santé ; contrôle qualité du produit fini, les procédures d'AMM. (A. Gayot - 2h).

Evaluation, environnement juridique et économique du médicament et des autres produits de santé (normes françaises européennes et internationales, institutions)

Responsabilité pharmaceutique au travers du cycle de vie (de la conception à l'utilisation) du médicament et des autres produits de santé (D. Vion et P. Odou - 5h)

Chimie du médicament (30h)

Synthèses, mécanismes réactionnels et introduction à la chimie thérapeutique (20 h)

Synthèse chimique (J.C. Gesquière) – 19 h.

Drogabilité (H. Gras) – 1h.

Thermodynamique et cinétique chimique (10 h)

Thermodynamique (6h)

Cinétique chimique (B. Deprez, P. Melnyk - 4h).

h) Tutorat

Un Tutorat est mis en place par la Faculté sous la responsabilité du Professeur D. HUGLO avec l'aide d'étudiants référents.

Deux modules sont proposés aux étudiants sous forme de séances encadrées par des étudiants des années supérieures, sélectionnés par les Enseignants responsables.

Le module d'accompagnement

Il s'adresse aux étudiants primants.

Il est organisé par petits groupes de 15 à 20 personnes, ce qui permet un espace de travail adapté à chacun (questions sur les cours, les ED, compléter ses cours)

C'est une aide méthodologique faite de conseils, de moyens mnémotechniques pour gérer de façon efficace son emploi du temps, sa prise de cours, ses révisions, l'utilisation de QCM, la réalisation de questions rédactionnelles.

C'est un soutien pour gérer son stress.

Chaque séance dure 1h 30 et se déroule de 12h15 à 13h45.

Des renseignements complémentaires seront donnés lors de la prérentrée.

Les inscriptions se feront dès la pré-rentrée jusqu'au 10 septembre 2010 dans les locaux de la Faculté

Le module pédagogique de l'UE3

C'est un soutien portant notamment sur la biophysique organisé par la Faculté, les enseignants de l'UE 3 avec le concours de l'ACEML. Le Tutorat Pédagogique est ouvert à TOUS les étudiants en première année.

Les séances sont encadrées par des étudiants de deuxième et troisième année, sélectionnés par les professeurs, qui peuvent donner leurs petits trucs et astuces et des conseils méthodologiques afin de mieux réussir les épreuves. Chaque séance dure deux heures, de 18h15 à 20h15, tous les 15 jours, par groupe de 30 étudiants maximum.

Les séances permettent de revoir le cours, d'en comprendre les applications avec des résumés, des QCM réalisés par les tuteurs, relus et corrigés par les enseignants effectuant les cours et les questions d'examen. Un examen blanc sera organisé à la fin de chaque semestre.

Il s'agit d'une préparation efficace, organisée dans les locaux de la faculté, après les cours accessible à tous pour une somme de 20 euros pour l'année (réglée à l'inscription).

Les inscriptions se dérouleront du **8 au 15 septembre 2010 entre 12h et 14h** dans les locaux de la Corpo. Les étudiants Boulonnais s'inscriront sur le site de Boulogne sur Mer.

i) Sport

La pratique régulière d'une activité physique et sportive est obligatoire (activité choisie parmi celles proposées par les enseignants du SUAPS) durant toute l'année universitaire, à raison d'une heure par semaine au minimum.

Inscription par Internet du jeudi 16 septembre au dimanche 19 septembre 2010, selon les places disponibles, sur le site du SUAPS : suaps.univ-lille2.fr ou sur les installations sportives à partir du lundi 20 septembre 2010 aux jours et horaires de l'activité dispensée par l'enseignant concerné.

ATTENTION !

Tout(e) étudiant(e) de PCEM1, n'ayant pas validé sa pratique sportive obligatoire 2010-2011 ne pourra plus choisir l'option « sport et santé » en P2 ou D1.

4. Extrait du règlement des épreuves de classement

Le concours se déroule en 2 parties : l'une entre le 15 et le 17 décembre 2010 avant les vacances de Noël, l'autre entre le 16 et le 20 mai 2011. Les épreuves se déroulent à Lille Grand Palais.

Ci-dessous un extrait du règlement. La version complète est consultable sur le site internet de la faculté.

Organisation Générale

Les épreuves comportent des Q.C.M (Questions à choix multiples) et pour l'UE Santé-Société-Humanité, des questions rédactionnelles qui font l'objet d'une double correction.

Modalités des épreuves, durée et coefficients :

- **Modalités des épreuves des UE du tronc commun**

UE	S1		S2	
	Modalités	Durée	Modalités	Durée
UE 1	60 QCM	2 h	-	-
UE 2	40 QCM	1h 30	20 QCM	1 h
UE 3	30 QCM	1h15	30 QCM	1h15
UE 4	-	-	20 QCM	1h
UE 5	-	-	30 QCM	1h
UE 6	-	-	20 QCM	1h
UE 7	15 QCM + 1 QR	1h	2 QR	1h

QCM = question à choix multiples, QR = question rédactionnelle

- **Modalités des épreuves des UE spécifiques**

Les épreuves des UE spécifiques sont organisées par matières.

Matières	Modalité
Anatomie du petit bassin Anatomie et histologie de l'appareil reproducteur et du sein	30 QCM
Génétique et biomolécules	20 QCM
Anatomie de la tête et du cou	20 QCM
Dents et milieu buccal	20 QCM
La chimie du médicament Les sources actuelles et futures du médicament	30 QCM
Les médicaments et autres produits de santé	20 QCM
Unité fœto-placentaire	20 QCM

Il y aura 5 classements (1 par filière et 1 classement indifférencié).

Le classement indifférencié sert de base pour décider de la réorientation au terme du premier et du deuxième semestre. Il ne prend en compte que les UE du tronc commun. Les coefficients communs sont appliqués

Les classements par filière, effectués à l'issue de l'ensemble des épreuves, utilisent les coefficients de la filière considérée. Le coefficient de l'U.E spécifique est de 3 pour chacune des filières (Tableau 5).

- **Coefficients par filière**

	Médecine	Pharmacie	Dentaire	Maïeutique	Commun
UE 1	2	3	2	2	3
UE 2	3	2	2	3	2
UE 3	3	2	2	2	2
UE 4	1	2	1	2	1
UE 5	3	1	4	3	3
UE 6	1	4	2	1	2
UE 7	4	3	4	4	4
UE Spécifique	3	3	3	3	-
TOTAL	20	20	20	20	

Pour le classement final, ne peuvent être classés dans une filière que les étudiants ayant choisi de passer le concours de la filière considérée.

Le calendrier des épreuves est communiqué par un affichage qui tient lieu de convocation, au moins deux semaines avant la première épreuve. L'absence à une épreuve entraîne la note zéro pour l'épreuve concernée.

Les calculatrices sont formellement interdites pour toutes les épreuves.

Les étudiants ayant un problème médical nécessitant un aménagement du temps de composition aux examens (« tiers temps ») doivent prendre contact avant le 15 novembre avec Mme le Dr Combes. **S.I.U.M.P.P.S**, 125 bd d'Alsace 59000 Lille-Métro Porte de Douai Tel : 03.28.55.06.40 ; fax: 03.20.90.74.33. **Courriel:** siumpps@univ-lille2.fr.

Au-delà de cette date, aucun aménagement ne sera possible.

5. Formation pratique

Les étudiants déclarés admis en deuxième année de médecine, d'odontologie ou de pharmacie ou en première année de la première phase des études de sage femme à l'issue du concours de PACES sont tenus d'accomplir un stage d'initiation aux soins.

Pour les étudiants ayant choisi **médecine ou odontologie**, il s'agit d'un stage hospitalier d'initiation aux soins réalisé sous la responsabilité d'un cadre de santé. Le stage dure 4 semaines à temps plein (35h/semaine) en juillet, en août ou en septembre. Le choix de la période se fait selon le rang de classement.

Les étudiants admis en **PCEM2** doivent valider l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence (AFGSU) au cours d'une formation de 2 jours en juillet ou en août.

Les dates sont imposées par le rang de classement. Tous les étudiants (même ceux titulaires d'une AFPS) doivent effectuer cette formation. Aucune dispense ne sera accordée

Pour les étudiants ayant choisi **pharmacie**, le stage obligatoire de découverte du monde du travail se fait de préférence en lien avec la santé (en dehors de l'officine). Il dure 1 mois minimum; [valeur = 3 ECTS avec le stage d'initiation officinal]. Ce stage doit être validé avant l'entrée en L3 du parcours pharmacie.

Pour les étudiants ayant choisi **maïeutique**, il s'agit de deux gardes de 12h (une de jour et une de nuit) encadrées par une sage-femme.

6. Obligations vaccinales à l'entrée des études médicales

Les obligations vaccinales sont disponibles sur le site de l'INVS

http://www.invs.sante.fr/beh/2009/16_17/beh_16_17_2009.pdf

Tuberculose

- Avoir été **vacciné**: preuve dans le carnet de santé ou attestation médicale ou cicatrices vaccinales sur l'épaule.
- **IDR à 5UI de tuberculine (Tubertest®)** avant le premier stage hospitalier, considéré comme test de référence.

Diphtérie Tétanos Poliomyélite

- Preuves écrites dans le carnet de santé ou attestation médicale
- Avoir reçu au moins *3 injections et au minimum 3 rappels* en fonction de l'âge
- Si un rappel doit être fait, la vaccination couplée anti coquelucheuse est fortement recommandée (REPEVAX ou BOOSTRIX).

Hépatite B

Les étudiants sont considérés comme immunisés contre l'hépatite B si au moins l'une des conditions suivantes est remplie:

- Preuves écrites dans le carnet ou attestation médicale prouvant que la vaccination contre l'hépatite B a été menée à son terme selon le schéma recommandé:
2 injections à 1 mois d'intervalle et rappel à 6 mois avant l'âge de 13 ans.
- Présentation d'une attestation médicale prouvant que la vaccination contre l'hépatite B a été menée à son terme et d'un résultat, même ancien, indiquant que les anticorps anti-HBs étaient présents à un titre supérieur à 100 mUI/ml²⁵ ;
- Présentation d'une attestation médicale prouvant que la vaccination contre l'hépatite B a été menée à son terme et de résultats prouvant que, si des anticorps anti-HBs sont présents à une concentration comprise entre 10 mUI/ml et 100 mUI/ml, l'antigène HBs est simultanément indétectable par des méthodes de sensibilité actuellement acceptées.

Si aucune des conditions ci-dessus n'est remplie et si le titre des anticorps anti-HBs dans le sérum est inférieur à 10 mUI/ml, les mesures à mettre en œuvre sont subordonnées au résultat de la recherche de l'antigène HBs :

- Lorsque l'antigène HBs n'est pas détectable dans le sérum, la vaccination doit être faite, ou reprise, jusqu'à détection d'anticorps anti-HBs dans le sérum, sans dépasser six injections (soit trois doses additionnelles à la primo vaccination).

- Si l'antigène HBs est détecté dans le sérum, il n'y a pas lieu de procéder à la vaccination.

Un certificat médical attestant de ces vaccinations sera demandé lors de la répartition.

7. Service commun de documentation

Deux bibliothèques sont à votre disposition. L'**inscription** y est gratuite sur présentation de votre carte d'étudiant. La **carte de bibliothèque** est unique et se conserve d'une année sur l'autre.

- *LA BIBLIOTHEQUE DU PÔLE FORMATION*

Service Commun de la Documentation de Lille 2 - Bibliothèque universitaire de Médecine - Faculté de Médecine, pôle Formation - 03.20.62.76.97

Au rez-de-chaussée de la Faculté de médecine (à gauche depuis le hall), la BU propose de nombreux ouvrages et périodiques à consulter librement sur place. Vous inscrire à la BU donne en plus la possibilité d'emprunter des documents et d'obtenir un code d'accès aux ordinateurs permettant d'imprimer des documents, d'accéder à des logiciels de bureautique, des cédéroms, bases de données et revues en ligne. L'équipe des bibliothécaires est à votre disposition pour tout renseignement.

Ouverture: **8h30 à 23h** (pas de prêt de documents de 19h à 23h) sauf périodes signalées. Fermeture durant les congés universitaires de fin d'année.

- *LA BIBLIOTHEQUE DU PÔLE RECHERCHE*

Service Commun de la Documentation de Lille 2 - Bibliothèque universitaire de Santé - Faculté de Médecine, pôle Recherche – 03.20.62.35.80

Au sein du pôle recherche de la Faculté de médecine (face à l'hôpital Huriez), la BU propose de nombreux ouvrages et périodiques de niveau recherche. Les thèses et mémoires de santé soutenus à l'Université y sont conservés. Vous y trouverez aussi des postes informatiques permettant la recherche dans les bases de données et la consultation de revues en ligne. La sauvegarde de documents est possible sur clé USB.

L'équipe des bibliothécaires est à votre disposition pour tout renseignement. Le service formation offre un accompagnement personnalisé à la recherche documentaire (contact : 03.20.62.35.85).

Ouverture: Du lundi au vendredi de **8h30 à 19h** + le samedi de **8h30 à 12h30**. Fermeture durant les congés universitaires de fin d'année.

8. Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle. Espace Information Orientation

42, rue Paul Duez 59000 Lille

Tél. : +33 (0)3 20 96 52 80 Fax : +33 (0)3 20 96 52 88

Courriel : orientation@univ-lille2.fr

Site internet : <http://suaio.univ-lille2.fr/>

Son rôle: Informer sur les études, les projets professionnels, et les orientations possibles.

La permanence se déroule le mardi matin.

Une documentation importante est à votre disposition en libre accès. Possibilité de prendre rendez-vous avec **la conseillère d'orientation psychologue** : Mme Anne MIKOLAJCZAK

9. Vie étudiante

a) Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (C.R.O.U.S.)

74 rue de Cambrai LILLE Tél : 03.20.88.66.00

Possibilité de prendre rendez-vous avec **l'assistante Sociale**, Mme Isabelle DANJOU

par téléphone : 03.20.62.76.39 (faculté) ou 03.20.88.66.27 (CROUS)

par email : isabelle.danjou@crous.lille.fr ou isabelle.danjou@univ-lille2.fr

Permanences : Faculté de Médecine - Pôle Formation - : le mercredi de 09 h 00 à 12 h 45 sur rendez-vous (Tél : 03.28.55.06.40), le mercredi de 14 h 00 à 17 h.00

b) Santé

SIUMPPS : *Service Inter Universitaire de Médecine de Prévention et de Promotion de la Santé* : **LE CENTRE DE SANTE DES ETUDIANTS**. Votre bien être: notre priorité!

Vous entamez vos études en **PACES**: **le juste équilibre entre apprentissage, révisions et hygiène de vie pourra vous permettre de réussir.** « Centre de santé » de l'**étudiant**, le SIUMPPS, est composé d'une équipe pluridisciplinaire: Médecins, Infirmières, Psychologues, Assistantes sociales, Conseillères conjugales, Secrétaires.

Il a deux missions: **la prévention et le soin**. Dans le champ de la prévention, (notamment pour la gestion du stress), nous menons et organisons des campagnes d'information et de promotion de la santé avec le souci permanent d'une participation active des étudiants. Par ailleurs, dans notre centre, les étudiants peuvent demander conseil, contrôler leur état vaccinal, obtenir un certificat médical, demander des aménagements d'examens ou d'études lorsqu'ils présentent une situation de handicap (les demandes d'avis d'aménagement d'examens sont à déposer 2 mois avant les dates d'examens à votre scolarité, ainsi prévoyez de rencontrer le Dr Combes, seul médecin agréé par la MDPH habilité à les rédiger dès septembre).

Notre but: **tout mettre en œuvre pour assurer au mieux le bien-être physique, psychique et social des étudiants tout au long de leurs études**. Le service propose des consultations spécialisées et la réalisation de **soins infirmiers** (dont bilans sanguins) : **Médecine générale, Consultations gynécologiques, Psychiatrie, Nutrition, Séances de relaxation et de sophrologie; Aide au sevrage tabagique; Consultations psychologiques; Entretiens avec des assistantes sociales pour toutes difficultés qu'elles soient personnelles, financières, familiales et/ou universitaires; Entretiens avec les conseillères conjugales: sexualité, contraception, IST.**

N'hésitez pas à nous contacter:

S.I.U.M.P.P.S 125 bv d'Alsace 59000 Lille-Métro Porte de Douai

Tel : 03.28.55.06.40 ; fax: 03.20.90.74.33. **Courriel:** siumpps@univ-lille2.fr .

Horaires d'ouverture **du lundi au vendredi 8h30 à 17h.**

c) Service de la vie étudiante « SeVE »

Le Service de la Vie Etudiante travaille en étroite collaboration avec le vice-président étudiant et intervient dans les domaines qui concernent les conditions de vie des étudiants de l'Université.

Ainsi, il est chargé de :

1. L'accueil des étudiants de l'Université (titres de séjour des étudiants étrangers, nouveaux bacheliers, vie quotidienne...)

2. La mission Handicap (compensations si besoin, suivi...)
3. La Vie Associative (conseils, guides et formations)
4. La Gestion du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes destiné pour deux tiers au financement des projets associatifs étudiants et pour un tiers aux étudiants en difficultés.
5. La formation aux élus étudiants

Renseignements :

Service de la Vie Etudiante 03 20 96 43 88

42, rue Paul Duez - 59000 Lille

seve@univ-lille2.fr

d) Associations étudiantes

- L'Association Corporative des Étudiants en Médecine de Lille (A.C.E.M.L.)

L'Association Corporative des Étudiants en Médecine de Lille, ou "Corpo", est une association loi 1901 créée en 1965, qui a pour but de rassembler tous les étudiants en médecine de la faculté de Lille 2, sans a priori politique ou idéologique. L'ACEML possède un Conseil d'Administration qui compte des représentants de chaque année d'étude. Celui-ci élit un bureau, chargé de mener à bien les activités de l'association.

Ces activités sont variées :

- Représenter ses étudiants au Conseils de Faculté, au Conseil d'Université et au CROUS, lors des Commissions Pédagogiques et Commissions de stages, ainsi qu'au niveau national via l'Association Nationale des Etudiants en Médecine de France (ANEMF).
- Assurer la vente de photocopiés, annales et autres manuels médicaux, de matériel médical, ainsi que l'impression des thèses et des mémoires.
- Gérer l'organisation du tutorat de Biophysique pour les P1.
- Perpétuer folklore étudiantin avec l'Intégration en octobre, le Bal de Promo en février, la Revue en mars, mais aussi avec la faluche.

- Permettre aussi grâce au programme d'échanges internationaux SCOPE d'accueillir des étudiants étrangers, ainsi qu'à des étudiants lillois d'aller en stage dans plus de 100 pays.
- Informer sur la vie étudiante via l'Echo du Stétho, le site www.aceml.com ou sur le choix des stages avec le MIL (en ligne).
- Accueillir l'étudiant en difficulté et l'orienter vers la personne ou le service concerné.
- Participer à toute manifestation ou intervention relative aux études de médecine.
- Ouverte à tous, elle permet aux étudiants de participer et de mener à bien des projets de santé publique, comme le Téléthon, l'Hôpital des Nounours, etc

Contact :

Pôle Formation - Rez-de-Chaussée - près de l'accueil

Du lundi au jeudi : 8h30 à 16h15

Le vendredi : 8h30 à 15h00

Secrétariat : Sylvie MONTAGNESE

Tel : 03 20 62 76 10 - Fax : 03 20 62 76 12

Courriel : aceml.lille@gmail.com

www.aceml.com

- **Association Amicale des Etudiants en Pharmacie de Lille**

L'AAEPL, ou plus communément appelée "corpo pharma" est la plus vieille association des étudiants en pharmacie de France: créée en 1878, elle perpétue depuis plus de 132 ans des traditions de service et de défense des étudiants qui lui sont chères.

Constituée exclusivement de bénévoles de la première à la sixième année de pharmacie, ses activités sont multiples:

- Représentation des étudiants auprès des diverses instances de la faculté et de l'université (conseil de fac, plusieurs élus au niveau des conseils de l'université), la corpo pharma compte particulièrement parmi ses membres le Vice président étudiant de l'université: Rémi Pamart.

- Services à proximité des étudiants: photocopies à tarif avantageux pour ses membres, vente de photocopies pour les différentes années (par pack ou à l'unité), vente de matériel de TP ainsi que de pin's, faluche polos etc.
- Information pour l'orientation des étudiants par le biais de la réalisation d'un forum des carrières annuel (courant mars)
- Organisation de diverses action humanitaires (téléthon , aide à une association humanitaire au Sénégal etc.) et de santé publique.
- Organisation de divers événement: un voyage au ski (pharmaski), soirées étudiante post examen et de rentrée, organisation d'une revue annuelle

Contact :

Faculté de pharmacie, couloir de droite (celui de la cafétéria), en arrivant par l'entrée principale.

Permanence assurée par les étudiants bénévoles tous les jours de 12h à 14h

Président: Florentin Normand

Courriel : aaepl@aaepl.org

Tel : 03 20 97 25 84

Fax : 03 20 95 13 98

www.aaepl.org